

Une troisième communication de la DJEPVA en date du vendredi 30 octobre à destination des directeurs

“Mesdames et Messieurs les directeurs,

Dans le cadre de la crise sanitaire majeure à laquelle notre pays est confronté, le Président de la République a annoncé hier soir un nouveau confinement qui entrera en vigueur dans la nuit de jeudi à vendredi prochain. Or, de nombreux séjours de vacances se déroulent cette semaine.

Au regard de cette annonce et afin que vous puissiez répondre aux sollicitations des organisateurs d'accueils avec hébergement, je tenais à vous apporter les précisions suivantes.

Les accueils précités (notamment : séjours de vacances, séjours spécifiques et accueils de scoutisme) qui se déroulent actuellement peuvent se poursuivre jusqu'au terme initialement prévu, au plus tard dimanche soir.

Les activités proposées peuvent continuer de se dérouler normalement à l'exception toutefois, dès l'entrée en vigueur du confinement, des sorties et visites extérieures qui devront être proscrites.

Le retour dans leurs familles des enfants et des jeunes accueillis pourra donc se faire selon les modalités prévues en début de séjour, y compris au cours du week-end à venir.

Par ailleurs, je vous tiendrai informés très rapidement des mesures relatives au maintien des activités sans hébergement qui sont en cours de finalisation.

Je vous remercie de votre mobilisation en cette période particulière.

Bien à vous,

JEAN-BENOIT DUJOL

Délégué interministériel à la jeunesse,

Directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative”